



Photo : le rayon contenait encore des cotons-tiges à tige en plastique mardi 31 décembre 2019.

### **ENVIRONNEMENT : razzia sur les cotons-tiges au Colryut de Cousance**

Mise à jour à 14 h 10

Conformément à la réglementation entrée en vigueur le 1er janvier 2020, les cotons-tiges doivent être retirés de la vente. Pas besoin au Colryut de Cousance, puisque d'après des informations prises sur place, toutes les boîtes ont été prises d'assaut en très peu de temps.

La peur de ne plus en trouver a motivé cette ruée vers les cotons-tiges avec tige en plastique. Pour le moment, les employés n'ont pas encore reçu de directive de retrait du rayon. Il n'est donc pas exclu d'en voir de nouveau disponibles prochainement.